



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 2 mars 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-03-63 / PARTICIPATION DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA VOIRIE AU 60E CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TRANSPORTS (AQTR)**

CONSIDÉRANT l'Adhésion du directeur de la voirie monsieur Jean Thibault à l'association Québécoise des Transports (AQTr) ;

CONSIDÉRANT que le Congrès annuel de l'AQTr constitue le plus grand rassemblement d'acteurs de l'industrie des transports au Québec. Plus de **700 participants** sont attendus à cet événement annuel et constitue un événement incontournable pour ses membres et offre un vaste de choix de formations et une programmation riche composée de conférence et de moments dédiés au réseautage;

CONSIDÉRANT QUE le Congrès annuel de l'AQTr offre diverses formations pour ses membres qui s'avèrent très pertinentes et utiles dans l'accomplissement de leurs tâches;

Sur la proposition de la conseillère Nadia Hébert et appuyée par le conseiller Olivier Jacques et résolu:

- **D'AUTORISER** la participation du directeur de la voirie et des travaux publics de la municipalité au 60eme congrès annuel de l'AQTr qui se tiendra du **27 au 29 avril 2026** au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe.
- **QUE** les frais d'hébergement et de nourriture soient remboursés ainsi que les frais de déplacement soient remboursés telle que la politique interne le mentionne.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **3 mars 2026**.


Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450